

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Organisation des ménages et solidarités intergénérationnelles en Belgique

Jean-Paul SANDERSON et Christophe VANDESCHRIK¹

Centre de recherche en démographie et société
Université catholique de Louvain - Belgique

1. Introduction

Dans les sociétés du Nord, la prise en charge et plus simplement l'accompagnement des personnes âgées deviennent des questions de plus en plus cruciales, notamment à cause de la montée en puissance du troisième âge, voire du quatrième. Différents travaux ont analysé l'impact des caractéristiques des parents âgés sur leur prise en charge par la famille (par ex. : Tomassini et *al.*, 2005, Désesquelles et Brouard, 2003) ainsi que celui de certaines caractéristiques individuelles de leurs enfants (par ex. : Régnier-Lollier, 2006).

En complément de ces éléments, cette communication vise à tester l'hypothèse d'une éventuelle influence de l'organisation familiale des enfants adultes sur la gestion des relations intergénérationnelles. En effet, en plus du vieillissement démographique, les sociétés du Nord connaissent d'autres mutations importantes, comme :

- le rôle et la place des individus qui subissent de plein fouet les assauts du genre ;
- certaines formes de vie en famille deviennent quantitativement de plus en plus importantes, notamment les familles monoparentales ou recomposées ;
- suite à l'allongement de la vie, les familles sont de plus en plus « multigénérationnelles ».

Bref, la vie au quotidien se réorganise pour des segments entiers de la population dans les sociétés des pays du Nord.

L'hypothèse centrale de ce travail réside dans le fait que certaines formes d'organisation des familles seraient plus propices que d'autres à une prise en charge plus affirmée des parents âgés.

Cet objectif suppose donc de créer une typologie de l'organisation des familles qui servira de variable explicative à la façon dont se gèrent les relations intergénérationnelles. Cette typologie sera basée notamment sur l'emploi du temps des membres du ménage, la répartition du travail domestique et le travail payé exécuté en dehors de la sphère familiale. L'objectif de la typologie est d'identifier différents types d'organisation familiale, soit, par exemple, de type « traditionnel » où l'homme est plus impliqué dans le travail extérieur à la sphère familiale qui reste le domaine privilégié de la femme ou de type plus égalitaire, voire même où la femme se révèle plus impliquée à l'extérieur la sphère familiale que son compagnon.

La prise en charge des personnes âgées sera appréhendée principalement au travers de la fréquence des contacts. Certes, cette variable peut sembler réductrice par rapport à un soutien plus conséquent des enfants aux parents, mais c'est un choix qui est souvent posé dans la littérature. Ainsi, comme le suggère Tomassini (2005) : « ...il semble raisonnable de supposer qu'il existe un rapport entre un contact fréquent et d'autres comportements présentant un intérêt sans doute supérieur pour les décideurs politiques, comme l'aide fournie par les parents âgés à leurs enfants adultes ou, inversement, l'aide (soins compris) apportée par ceux-ci à leurs parents âgés souffrant d'une incapacité. ». La fréquence des contacts sera évaluée aussi bien à partir du nombre de visites que celui des appels téléphoniques. Par ailleurs, certaines

¹ Chercheurs au Centre de recherche en démographie et société -Université catholique de Louvain (Belgique)

questions de l'enquête permettront, si nécessaire, d'affiner cette analyse (certaines formes d'aide aux parents...).

Cette communication doit se lire comme une première étude exploratoire à partir des données belges de l'enquête « Gender and Generation » (*cf. infra*). On insistera dès lors sur les aspects méthodologiques et les méthodes développées pour le calcul des indicateurs. Des travaux ultérieurs devront permettre d'affiner l'analyse.

2. Données et définition des principales variables du modèle

2.1. Données utilisées

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes appuyés sur les données collectées dans le cadre de l'enquête « Gender and Generation » menée en Belgique (enquête GGP). Celle-ci s'inscrit dans le vaste programme développé par l'UNECE² et incluant nombre de pays européens dont la France, l'Allemagne, l'Italie... Nous disposons actuellement d'un échantillon représentatif de 3 735 entretiens individuels réalisés à l'issue d'une première phase de collecte. Dans un avenir proche, nous devrions pouvoir travailler avec l'enquête complète. Celle-ci s'est déroulée en 2008-2010 et est représentative au niveau des régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles). L'échantillon initial de cette enquête portait sur 16 000 personnes vivant dans des ménages privés et âgées de 18 à 79 ans révolu au moment de l'enquête. Les données GGS contiennent aussi bien l'information nécessaire pour établir une typologie des familles selon leur organisation quotidienne que des données sur les relations intergénérationnelles.

Constituer une typologie des couples ou des ménages en fonction de la répartition des rôles selon le genre n'est pas nécessairement chose aisée. Cette définition doit tenir compte à la fois des tâches à effectuer dans le ménage et des tâches effectuées à l'extérieur de la maison (travail rémunéré³). Par ailleurs, on se trouve immédiatement confronté au cas des ménages au sein desquels la question d'une répartition genrée des rôles au sein du ménage ne se pose pas : les couples homosexuels, les personnes n'ayant pas de partenaire, les personnes n'ayant pas de partenaire cohabitant et les personnes vivant encore chez leurs parents. D'emblée, il a été décidé d'exclure ceux qui ne vivaient pas en couple ce qui laissait un effectif de 2 556 répondants (*cf.* Tableau 1).

Pour ce qui est des couples homosexuels, si la question du genre ne se pose pas, il nous semblait malgré tout intéressant de les conserver a priori. Toutefois, cette catégorie a dû être abandonnée en raison de la faiblesse des effectifs qui la composent (66 entretiens). Finalement, nous avons retenu les couples hétérosexuels cohabitant (soit au total 2 490 entretiens) en distinguant les couples dont la Répondante est une femme des couples où le Répondant est un homme⁴.

² <http://www.unece.org/pau/ggp/Welcome.html>.

³ Seules les activités rémunérées ont été prises en compte. La participation à des associations ou les activités menées en tant que bénévole n'ont pas été prises en compte dans la mesure où aucune question sur le sujet n'apparaît dans GGS.

⁴ Dans la suite du texte, on désignera par « R », le ou la répondant(e) et par « le partenaire », le ou la conjoint(e)/compagnon(compagne) indépendamment du sexe.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION SELON LE TYPE DE COUPLE

Type de couple	Sexe de R	Sexe du partenaire	Effectif
1	Masculin	Féminin	1 225
2	Féminin	Masculin	1 265
3	Masculin	Masculin	41
4	Féminin	Féminin	25
Sous-total	-	-	2 556
	Masculin	Sans partenaire cohabitant	541
	Féminin	Sans partenaire cohabitant	629
Sous-total	-	-	1 170
	Inconnu		9
Total	-	-	3 735

2.2. Répartition des tâches dans le ménage et types d'organisation des familles

Pour analyser la répartition des tâches entre partenaires au sein du ménage, nous nous sommes basés sur les travaux de Rizzi (2008). À ce sujet, les données GGS offrent des possibilités notamment dans son module 4 (intitulé « Organisation du ménage et caractéristiques du couple ») ou dans son module 2 (intitulé « Enfants »), principalement via deux questions :

- la première porte sur les tâches liées aux enfants de moins de 14 ans (Habiller les enfants, Mettre les enfants au lit, Rester avec les enfants malades, Jouer avec les enfants, Aider les enfants à faire les devoirs, Emmener les enfants à l'école et aux activités) ;
- la seconde porte sur certaines tâches liées au fonctionnement du ménage (Faire le repas, Faire la vaisselle ou remplir le lave-vaisselle, Faire les courses d'alimentation, Repasser le linge, Passer l'aspirateur, Faire le petit bricolage, Payer les factures et tenir les comptes, Organiser la vie sociale).

Malgré leur intérêt potentiel, les tâches liées aux enfants n'ont pas pu être prises en compte dans la construction de notre typologie car, vu les filtres du questionnaire, elles concernent uniquement les parents ayant des enfants âgés de moins de 14 ans, soit 857 entretiens ce qui réduit de beaucoup les possibilités d'analyse. Cette variable sera réintégrée par la suite comme variable de contrôle afin d'identifier l'influence éventuelle qu'elle pourrait avoir sur la fréquence des contacts avec les parents.

TABLEAU 2 : PRÉSENCE D'ENFANT(S) DE MOINS DE 14 DANS LE MÉNAGE SELON LE TYPE DE MÉNAGE

Type de couple	Présence d'au moins un enfant de - de 14 ans dans le ménage		
	Non	Oui	Total
R est un homme et sa partenaire une femme	845	380	1 225
R est une femme et son partenaire un homme	788	477	1 265
Total	1 633	857	2 490

Pour ce qui est des autres tâches ménagères, des critiques peuvent être formulées face à cette liste. Par exemple, le nettoyage de la maison suppose d'autres tâches que passer

l'aspirateur, non citées dans le questionnaire. Toujours est-il que cette liste devrait permettre d'établir l'implication des membres du couple dans les tâches ménagères.

Indépendamment des codes « Refus » et « Ne sait pas », R avait le choix entre 8 items :

- 1. Toujours moi
- 2. Le plus souvent moi
- 3. Autant moi que mon (ma) conjoint(e)/ compagnon(gne)
- 4. Le plus souvent mon (ma) conjoint(e)/ compagnon(gne)
- 5. Toujours mon (ma) conjoint(e)/ compagnon(gne)
- 6. Toujours ou le plus souvent un ou d'autre(s) membre(s) du ménage
- 7. Toujours ou le plus souvent quelqu'un ne faisant pas partie du ménage et qui n'est pas payé
- 8. Toujours ou le plus souvent quelqu'un ne faisant pas partie du ménage et qui est payé

Pour distinguer les couples selon l'implication des partenaires dans les tâches ménagères, les items 1 à 5 sont exploitables, dans le sens où il s'agit de la répartition entre les membres du couple ; les items 6 à 8 ne permettent pas de traiter la question⁵.

En combinant le type de couple avec l'implication des partenaires dans les tâches ménagères, il est possible de déterminer l'implication de la femme et de l'homme dans celles-ci. Par exemple :

- si le couple est composé d'un répondant masculin et d'une partenaire de sexe féminin (type 1) et que la réponse à l'une de ces questions est 1, soit « toujours moi », cette tâche sera à mettre au crédit de l'homme ;
- si le couple est composé d'une répondante et d'une partenaire de sexe masculin (type 2) et que la réponse à l'une de ces questions est 1, soit « toujours moi », cette tâche sera à mettre au crédit de la femme.

Pour chaque tâche, une variable a été créée avec les scores suivants :

- -1 : si toujours l'homme ;
- -0,5 : si le plus souvent l'homme ;
- 1 : si toujours la femme ;
- 0,5 : si le plus souvent la femme ;
- 0 : si autant l'homme que la femme ;
- 99 : si autre personne ou refus ou ne sait pas⁶.

Ensuite, les scores ont été pondérés selon l'importance et/ou la lourdeur supposée(s) de la tâche, notamment via sa grande répétitivité quotidienne. Pour cette opération, nous nous sommes inspirés (plutôt librement) d'une publication de S. Bianchi et *al.* (2006), ce choix restant malgré tout en partie assez subjectif. Cette pondération pourrait être revue si nécessaire. Suite à cette procédure, les repas, la vaisselle, les courses, le repassage et l'aspirateur (en supposant que ce dernier cache aussi les autres opérations de nettoyage du logis), se sont vus

⁵ Ces items peuvent être significatifs pour décrire une organisation familiale impliquant l'intervention d'autres personnes que le couple. Cependant dans le cadre de cette analyse (exploratoire), il a été décidé de se focaliser exclusivement sur les activités réalisées par les membres du couple. Dans une analyse ultérieure, on pourrait réintégrer ces items dans l'analyse en créant une catégorie particulière. Il est à noter que, parmi les 2 472 cas qui seront finalement traités (*cf. infra*), les items 6, 7 et 8 ont été choisis de manière plutôt rare et se concentrent principalement sur 3 activités : 13 fois pour les repas ; 53 fois pour la vaisselle ; 9 fois pour les courses ; 200 fois pour le repassage ; 262 fois pour l'aspirateur ; 129 fois pour le bricolage ; 9 fois pour les comptes et 4 fois pour la vie sociale.

⁶ Il est à noter que la catégorie 99 correspond à une donnée inexploitable pour la procédure en cours.

attribuer un poids de 2 contre, un poids de 1 pour le bricolage, les comptes et la vie sociale. Ce sont ces scores pondérés qui serviront à établir un total.

Dans un premier essai, le total n'a été calculé que pour les cas où il y avait une réponse exploitable aux huit sous-questions de 4,3. Cette procédure permet de calculer une valeur finale pour 1 972 cas, soit une déperdition de 518 par rapport aux 2 490 cas identifiés plus haut. Afin d'accroître le nombre d'entretiens utilisables, il a été décidé de rejeter les entretiens pour lesquels 4 sous-questions ou plus ont donné des réponses inexploitables. Il semble, en effet, qu'il soit possible de se faire une idée assez précise de la répartition des tâches sur la base d'au moins 5 sous-questions. La limite des cinq sous-questions pourrait être revue dans un sens plus sévère si nécessaire.

Le fait que le nombre de sous-questions exploitées varie par entretien implique un changement de méthode. Pour chaque entretien, un score maximal est calculé compte tenu des sous-questions exploitables. Ensuite, le score effectif est déterminé comme expliqué ci-avant. Enfin, un pourcentage est calculé au départ du rapport entre le score effectif et le score maximal. C'est ce pourcentage qui permettra le classement en différentes catégories. Par exemple, lors d'un entretien, R a refusé de répondre à deux sous-questions dont une avec un poids de 1 et l'autre avec un poids de 2, le score maximum (la femme s'occupe toujours de tout) s'élève à 10 ; vu les réponses, si le score effectif s'élève à 6, le pourcentage final s'élèvera à 60% ; par contre, si le score effectif s'élève à -4 (montrant un homme fort actif dans son ménage), le pourcentage final s'élèvera à -40%. De la sorte, 2 472 valeurs finales découlent des calculs, ce qui ne représente plus qu'une déperdition de 18 par rapport à 2 490. Les ménages ont ensuite été distribués dans trois catégories :

- 1 : femme très active dans le ménage ;
- 2 : femme moyennement active ;
- 3 : femme peu active.

Idéalement, il faudrait opposer les ménages où le score final est positif (plus forte implication de la femme), nul (égalité) ou négatif (plus forte implication de l'homme). En procédant strictement de la sorte, la catégorie 3 regrouperait seulement 310 observations et la catégorie 2, 115, le reste étant dans la catégorie 1, soit 2 047 observations (cf. Tableau 3).

TABLEAU 3 : IMPLICATION DE LA FEMME DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES

Degré d'implication	Effectifs	
1 Plus forte implication de la femme	2 047	83,8%
2 Implication égale	115	4,6%
3 Plus forte implication de l'homme	310	12,5%
Total	2 472	100%

Pour éviter cette forte concentration dans une seule catégorie, il a été décidé de procéder à un classement **relatif en répartissant équitablement les observations dans 3 catégories** ; cette procédure aboutit aux classes suivantes (cf. tableau 4) :

- catégorie 1 (femme très active) : score de 46% et +, avec 838 observations ;
- catégorie 2 (femme moyennement active) : score de plus de 18, 5 et de moins de 46%, avec 795 observations⁷ ;

⁷ La catégorie 2 est un peu sous-représentée par hasard statistique : au score de 45,83%, la fréquence cumulée vaut 66,1% ; au score suivant, soit 46,15% (qui regroupe à lui seul 101 observations), elle vaut 70,2%. Il a été décidé d'arrêter cette catégorie au score de 45,83% puisque la fréquence cumulée y était plus proche de 66,67% que la fréquence du score suivant (46,15%). Pour l'autre limite, le score de 18,18% a été choisi, sa fréquence cumulée étant la première à dépasser un tiers avec 33,9%.

- catégorie 3 (femme peu active) : score inférieurs à 18, 5%, avec 839 observations.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION SELON LE DEGRÉ D'IMPLICATION DE LA FEMME
DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES – CHIFFRES ABSOLUS

Type de couple	Sexe de R	Sexe du partenaire	Implication de la femme dans les tâches ménagères			
			Forte	Moyenne	Faible	Total
1	Masculin	Féminin	305	398	515	1 218
2	Féminin	Masculin	533	397	324	1 254
Total	-	-	838	795	839	2 472

En utilisant cette typologie, il faudra se souvenir que :

- la catégorie 2 (femme moyennement active) reprend des femmes plus actives au sein du ménage que leur alter ego masculin ;
- la catégorie 3 (femme peu active) reprend aussi bien des scores négatifs (indiquant un homme plus actif dans le ménage que sa partenaire), nuls (égalité d'implication) que légèrement positifs (femme plus active).

Rappelons-le : cette typologie est relative et pas absolue ; les concepts de « femme moyennement active » ou « peu active » sont définis par rapport à la distribution pour obtenir des groupes avec des effectifs sensiblement égaux !

Pour analyser la distribution selon cette typologie et en fonction du sexe de R, le tableau 5 exprime les données du tableau 4 en pourcentage. La proportion de femmes fort impliquées dans les tâches ménagères passe de 25,04% quand R est un homme à 42,57% quand c'est une femme. Pour la proportion des femmes peu impliquées, la situation s'inverse avec pratiquement les mêmes valeurs. Pour la catégorie intermédiaire, le sexe du (de la) répondant(e) ne semble pas avoir une grande influence.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION SELON LE DEGRÉ D'IMPLICATION DE LA FEMME
DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES – CHIFFRES RELATIFS (CHIFFRES ABSOLUS, CF. TABLEAU 4)

	Implication de la femme dans les tâches ménagères (en %)			
	Forte	Moyenne	Faible	Total
R est un homme	25,04	32,68	42,28	100
R est une femme	42,50	31,66	25,84	100
Total	33,90	32,16	33,94	100

Alors que la procédure adoptée (constituer trois catégories avec chaque fois un tiers de l'effectif) devrait produire un tableau plus équilibré (de l'ordre de un tiers dans chaque catégorie et pour chaque sexe), le tableau 5 indique clairement que, en cas de répondant masculin, l'implication de la femme est sous-estimée alors que la situation inverse prévaut quand c'est une femme qui est interrogée (l'implication de la femme est surestimée).

Encadré 1 : Analyse du degré d'implication de la femme selon la présence ou non du (de la) partenaire durant l'entretien

Pour analyser cette question, les données des tableaux 4 et 5 ont été distribuées en distinguant les entretiens s'étant déroulé en présence du partenaire et en dehors de cette présence (cf. tableau 6).

TABLEAU 6 : RÉPARTITION SELON LE DEGRÉ D'IMPLICATION DE LA FEMME DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES ET SELON LA PRÉSENCE OU NON DU (DE LA) PARTENAIRE DURANT L'ENTRETIEN
– CHIFFRES RELATIFS

Présence du partenaire	Type de couple	Sexe de R	Sexe du partenaire	Implication de la femme dans les tâches ménagères			
				Forte	Moyenne	Faible	Total
Oui	1	Masc.	Fém.	32,63%	30,77%	36,60%	100,00%
	2	Fém.	Masc.	31,91%	33,62%	34,47%	100,00%
	Total	-	-	32,35%	31,86%	35,78%	100,00%
Non	1	Masc.	Fém.	21,64%	33,53%	44,83%	100,00%
	2	Fém.	Masc.	44,95%	31,21%	23,85%	100,00%
	Total	-	-	34,41%	32,26%	33,33%	100,00%
Oui et non	Total	-	-	33,90%	32,16%	33,94%	100,00%

En présence du (de la) partenaire (612 entretiens), les pourcentages respectent à peu près tous l'attendu : en gros un tiers dans chaque catégorie d'implication dans le travail au sein du ménage. Un test du χ^2 révèle que les différences observées par rapport à l'attendu ne sont pas significative (0,576 auquel est associé la probabilité de 75,0%). À l'inverse, en l'absence du (de la) partenaire (1 860 entretiens), les pourcentages ne respectent absolument pas l'attendu. Un test du χ^2 appliqué à ces données donne un résultat de 134,342 très hautement significatif. Tout se passe donc comme si la présence du (de la) partenaire poussait R à fournir des informations plus exactes. Au contraire, en l'absence du (de la) partenaire, R aurait tendance à exagérer sa participation, et ce indépendamment du sexe, et qui plus est, dans des proportions assez voisines⁸.

Selon des recommandations assez habituelles en la matière, les enquêteurs(trices) devaient autant que faire se peut, réaliser les entretiens en dehors de la présence de tierce personne. Pour les questions que nous venons de traiter, on pourrait penser que la recommandation va dans le mauvais sens : la présence du (de la) partenaire pousserait R à ne pas exagérer son implication dans les tâches ménagères et, au contraire, son absence pousserait ce(tte) dernier(ère) à enjoliver le tableau à son profit !

2.3. Travail à l'extérieur du ménage

La question du travail à l'extérieur du ménage a été abordée via le temps consacré à ce type d'activité. L'enquête GGP contient un module consacré à l'activité professionnelle de R (module 8) et un autre à celle de son partenaire (module 9). Dans chacun de ces modules, ceux qui exerçaient une activité professionnelle ont été interrogés sur le nombre d'heure hebdomadaire consacré à cette activité. Lorsque R se déclarait étudiant, en apprentissage ou en formation (soit 9 individus sur 2 472), on comptait 38h semaine par défaut (ce qui correspond à

⁸ Des analyses plus fines seront menées une fois la phase de collecte complètement terminée afin de voir si un biais de sélection n'interagit pas avec les constats tirés du tableau 6.

un équivalent temps-plein). Pour les personnes se définissant comme demandeurs d'emploi inoccupé, (pré-)retraités, en congé de maladie de longue durée ou en incapacité permanente ou encore homme/femme au foyer, le temps consacré à l'activité principale était de 0 heure.

Dans ces mêmes modules, des questions portaient sur une éventuelle activité complémentaire pour laquelle la question du nombre d'heures par semaine était également posée. Le nombre total d'heures consacrées à une activité professionnelle était obtenu en faisant la somme du temps consacré à l'activité principale et la somme du temps consacré à l'activité secondaire. Ensuite, il suffisait de faire le rapport entre le temps consacré à l'activité professionnelle par la femme et celui consacré à l'activité professionnelle par l'homme (cf. tableau 7).

TABLEAU 7 : RÉPARTITION SELON LE DEGRÉ D'IMPLICATION DE CHACUN DES PARTENAIRES DANS UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

	Absolu	Relatif
Femme professionnellement plus active que son partenaire	309	12,50%
Égalité dans l'activité professionnelle	185	7,48%
Hommes professionnellement plus actif que sa partenaire	1 275	51,58%
Pas d'actif au sein du couple	701	28,36%
Pas de donnée	2	0,08%
Total	2 472	100,00%

Dans la grande majorité des couples où il y a au moins un actif, c'est bien l'homme qui consacre le plus de temps au travail à l'extérieur du ménage (72%, soit 1 275/1769) ; ce n'est que dans 17,5% des cas que la situation inverse prévaut, 10,5% des cas se caractérisant par une stricte égalité entre la femme et l'homme.

Vu la faiblesse des effectifs des deux premières catégories du tableau, il a été décidé de passer par une typologie produisant un regroupement des données plus équilibré. Pour ce faire, les 701 entretiens pour lesquels aucun membre du couple ne travaille ainsi que les deux entretiens sans donnée exploitable ont été éliminés. Pour les entretiens conservés, une typologie en trois groupes a été élaborée ; les limites des groupes ont été fixées de façon à obtenir des effectifs similaires :

- la femme travaille seule ou preste à l'extérieur un temps au moins équivalent à celui presté par son partenaire ;
- l'homme travaille plus que sa partenaire (au moins 10% en plus) ;
- l'homme travaille seul ou au moins deux fois plus que sa partenaire.

Le tableau 8 livre des résultats similaires que R soit un homme ou une femme. Alors que pour les travaux ménagers, on pouvait constater une tendance à enjoliver la situation et à embellir son propre rôle au détriment de celui du partenaire, ce n'est pas le cas ici. Les proportions calculées par catégorie montrent des situations équivalentes. Les enjeux liés à la déclaration des tâches réalisées à l'extérieur par chacun des partenaires sembleraient moindre.

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES COUPLES SELON LE DEGRÉ D'IMPLICATION DE CHACUN DES PARTENAIRES DANS UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

De gré d'implication dans une activité professionnelle	R est un homme		R est une femme		Total	
	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
Pas de donnée	0	0%	2	0%	2	0%
La femme seule travaille ou travaille plus ou équivalent	279	23%	312	25%	591	24%
L'homme travaille plus	283	23%	300	24%	583	24%
L'homme travaille seul ou au moins deux fois plus	283	23%	312	25%	595	24%
Aucun ne travaille	373	31%	328	26%	701	28%
Total	1 218	100%	1 254	100%	2 472	100%

2.4. Typologie des ménages

Ayant ainsi construit deux variables rendant compte de l'implication de chacun des membres du couple dans les tâches à l'intérieur du ménage et dans des activités professionnelles à l'extérieur, ces deux dernières ont été ensuite combinées pour construire une typologie des ménages. 12 groupes se dégagent, auquel s'ajoute un groupe indéterminé pour lequel on ne dispose pas de données :

- 1 Femmes très actives professionnellement et dans leur ménage ;
- 2 Femmes très actives professionnellement et moyennement actives dans leur ménage ;
- 3 Femmes très actives professionnellement et faiblement active dans leur ménage ;
- 4 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et très active dans leur ménage ;
- 5 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et très active dans leur ménage ;
- 6 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et faiblement active dans leur ménage ;
- 7 Femmes professionnellement peu actives et très active dans leur ménage ;
- 8 Femmes professionnellement peu actives et moyennement actives dans leur ménage ;
- 9 Femmes professionnellement peu actives et faiblement actives dans leur ménage ;
- 10 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes très actives dans leur ménage ;
- 11 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes moyennement actives dans leur ménage ;
- 12 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes peu actives dans leur ménage,
- 0 Pas de données.

TABLEAU 9 : ORGANISATION DES MENAGES ET TYPOLOGIE DES COUPLES

Organisation du ménage	R est un homme		R est une femme		Total	
Pas de donnée	0	0%	2	0%	2	0%
1 Femmes très actives professionnellement et dans leur ménage	35	3%	86	7%	121	5%
2 Femmes très actives professionnellement et moyennement actives dans leur ménage	81	7%	105	8%	186	8%
3 Femmes très actives professionnellement et faiblement active dans leur ménage	163	13%	121	10%	284	11%
4 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et très active dans leur ménage	58	5%	118	9%	176	7%
5 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et très active dans leur ménage	103	8%	105	8%	208	8%
6 Femmes professionnellement moins actives que leur partenaire et faiblement active dans leur ménage	122	10%	77	6%	199	8%
7 Femmes professionnellement peu actives et très active dans leur ménage	97	8%	174	14%	271	11%
8 Femmes professionnellement peu actives et moyennement actives dans leur ménage	100	8%	89	7%	189	8%
9 Femmes professionnellement peu actives et faiblement actives dans leur ménage	86	7%	49	4%	135	5%
10 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes très actives dans leur ménage	115	9%	154	12%	269	11%
11 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes moyennement actives dans leur ménage	114	9%	98	8%	212	9%
12 Aucun des partenaires n'a d'activité professionnelle et femmes peu actives dans leur ménage	144	12%	76	6%	220	9%
Total	1 218		1 254		2 472	

Ce tableau 9 montre un déséquilibre selon le sexe de R qui ne va pas sans rappeler une constatation émise ci-avant : le sexe de R a une influence certaine sur la quantification de l'implication de la femme dans les tâches du ménage. Ainsi, à l'intérieur du groupe des femmes très actives sur le plan professionnel (catégories 1, 2 et 3 en ce qui concerne l'organisation du ménage), la catégorie 1 des femmes très actives dans leur ménage est bien mieux représentée quand R est une femme que quand R est un homme ; un phénomène inverse (et presque proportionnel) se marque dans la catégorie 3 où les femmes sont peu actives dans leur ménage, alors que la catégorie 2 des femmes moyennement actives dans leur ménage est en équilibre.

Un test du χ^2 montre que les différences sont significatives : le sexe de R n'est pas sans influence sur la classification obtenue. Le même type de constat peut être établi pour les groupes

de femmes moyennement (catégories 4 à 6) ou faiblement actives (catégories 7 à 9) sur le plan professionnel. Cette situation n'est pas idéale vu l'importance qu'aura la variable « organisation du ménage » dans la suite du travail. Il faudra essayer d'en tenir compte à l'avenir lorsque l'augmentation du volume des entretiens permettra des analyses plus fines à ce sujet.

2.5. Contacts avec les parents et prise en charge de ceux-ci

Les relations avec les parents peuvent être appréhendées de différentes façons à partir de l'enquête GGP. On peut déterminer si R vit avec au moins l'un de ses parents. En combinant cette information avec les raisons motivant cette cohabitation, on peut identifier les cas où l'objectif est de prendre soin du parent. Pour ce qui est du parent (des parents) avec le(s)quel(s) R ne cohabite pas, il y a une information sur leur survie, sur l'aide que R leur apporte éventuellement et sur la fréquence des contacts. A partir de ces informations, il est possible de construire une échelle en huit items définissant les rapports avec les parents⁹ :

- 0 = Je n'ai aucun contact avec mes parents ;
- 1 = On se téléphone moins d'une fois par semaine ;
- 2 = On se voit moins d'une fois par semaine ;
- 3 = On se téléphone une fois par semaine ;
- 4 = On se voit une fois par semaine ;
- 5 = On se téléphone plus d'une fois par semaine ;
- 6 = On se voit plus d'une fois par semaine,
- 7 = J'aide au moins un de mes parents et j'ai des contacts physiques ou téléphoniques réguliers avec au moins l'un d'entre eux ou Un de mes parents vit chez moi car il a un problème de santé ou pour que j'en prenne soin, c'est le maximum d'aide.

TABLEAU 10 : FREQUENCE DES CONTACTS AVEC LES PARENTS SELON LE TYPE DE COUPLES¹⁰

Aide et contacts avec les parents	R est un homme		R est une femme		Total	
	Abs.	%	Abs.	%	Abs.	%
0= Pas de contact	41	6%	29	3%	70	4%
2 = Se voir moins d'une fois par semaine	184	25%	160	19%	344	22%
3 =Téléphoner une fois par semaine	77	11%	70	8%	147	9%
4 = Se voir une fois par semaine	109	15%	114	13%	223	14%
5 = Téléphone plus d'une fois par semaine	61	8%	87	10%	148	9%
6 = Se voir plus d'une fois par semaine	232	32%	358	42%	590	37%
7 = Aide maximale	19	3%	41	5%	60	4%
Sous-total	723	100%	859	100%	1 582	100%
Pas concerné	495		394		889	
Non réponse	0		1		1	
Total	1 218		1 254		2 472	

⁹ On se limitera ici aux parents dans la mesure où on ne dispose pas de beaucoup d'information sur les beaux parents.

¹⁰ La catégorie 1 « On se téléphone moins d'une fois par semaine » est absorbée par la catégorie 2 « On se voit moins d'une fois par semaine ». Les deux attitudes vont, semble-t-il, de paire et dans la mesure où les types de contacts sont hiérarchisés, les cas pouvant relever de la catégorie 1 se retrouvent dans la 2.

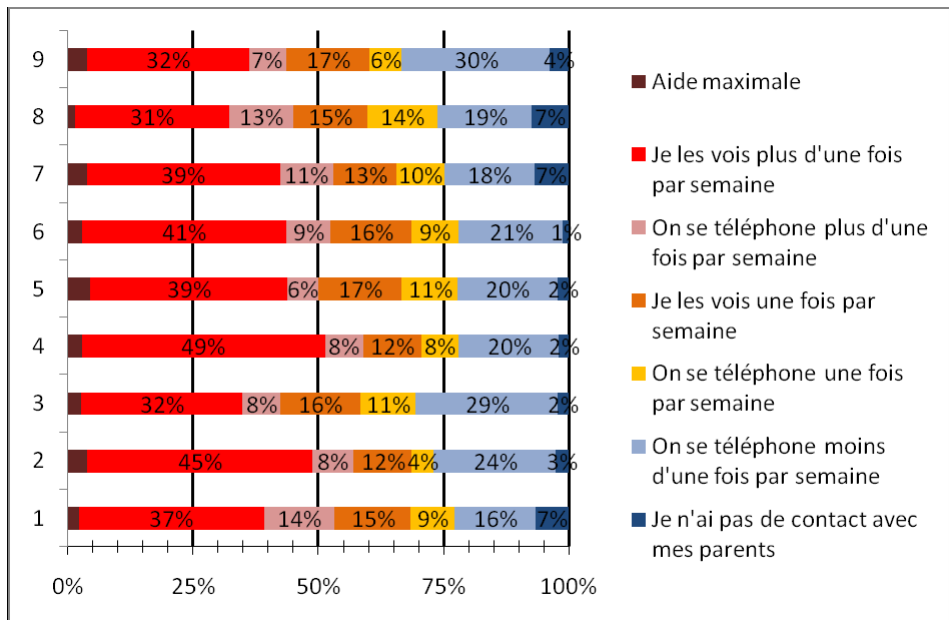
Un tiers des R n'est pas concerné par la prise en charge des parents car ceux-ci sont décédés. Ce résultat est assez logique compte tenu de notre échantillon va jusque 79 ans révolus. Pour les autres, les situations extrêmes (pas de contact et aide maximale) sont très marginales, le cas le plus fréquent étant des rencontres multi-hebdomadaires. Sans surprise, lorsque R est une femme, les contacts et l'aide apportée aux parents sont plus intenses.

3. Analyse

3.1. Analyse bivariée : type de ménage et prise en charge des parents

Les ménages et les relations avec les parents ainsi caractérisées, un premier croisement des variables a été réalisé (cf. Figure 1 et Annexe 1). La catégorie « pas concerné », soit les R dont les deux parents sont décédés, a été délibérément écartée de l'analyse. Cette catégorie est assez largement surreprésentée (+ de 70% des R) dans les types de ménages où aucun des partenaires ne travaille (catégories 10 à 12). En procédant de la sorte, les effectifs subsistants pour chacune de ces 3 catégories atteignent à peine 50 personnes ce qui en réduit l'intérêt pour l'analyse. Aussi, dans la Figure 1, elles n'ont pas été reprises.

FIGURE 1 : FRÉQUENCE DES CONTACTS SELON LE TYPE DE MÉNAGE
(DE « AIDE MAX. » À « PAS DE CONTACT » : DE DROITE À GAUCHE)



Les résultats obtenus mettent en évidence plusieurs éléments :

- les situations de prise en charge maximale (aide et cohabitation) sont très rares dans tous les groupes. Il en va de même pour l'absence de contact ;
- en ce qui concerne l'activité professionnelle, il n'y aurait pas de lien évident avec la fréquence des contacts. Les couples où la femme est professionnellement très active (groupes 1, 2 et 3), ne sont pas moins impliqués dans les contacts avec les parents que ceux où celle-ci est faiblement active (groupes 7, 8 et 9) ;

- en ce qui concerne la répartition des tâches au sein du ménage, il semble qu'il y ait une influence plus marquée sur la fréquence des contacts. Cependant, celle-ci ne serait pas systématique selon l'activité professionnelle ;
- pour ce qui est de la variable combinée :
 - les couples où la femme est peu active professionnellement et faiblement/moyennement active dans son ménage (groupes 8 et 9), ont des contacts assez faibles avec les parents ;
 - à l'inverse, les couples où la femme est moyennement active professionnellement et très active dans son ménage (groupe 4), ont des contacts importants avec les parents.

Il apparaît donc que des différences en termes de fréquence des contacts avec les parents existent entre les types de ménages. Ce résultat est confirmé par le tableau 11 qui présente les résultats d'un test du khi² réalisé à partir de tableaux croisant, d'une part, la fréquence des contacts avec les parents et, d'autre part, l'activité professionnelle, la répartition des tâches ménagères entre partenaires et l'organisation des ménages (qui combine les deux premières variables). En éliminant les catégories extrêmes (aide maximale et absence de contact avec les parents) en raison de la faiblesse de leurs effectifs, on obtient un khi² non significatif pour les deux variables de base (répartition des tâches ménagères entre partenaires et activité professionnelle) prises séparément. Ceci indiquerait qu'aucune de ces variables n'a d'impact significatif sur la fréquence des contacts avec les parents. Par contre, la variable organisation du ménage donne un khi² significatif à 10% mais pas à 5%. Ainsi, la combinaison des tâches ménagères et du travail professionnel permet de faire émerger des types d'organisation familiale impliquant des relations intergénérationnelles différenciées.

TABLEAU 11 : RESULTATS DU TEST DU KHI² A PARTIR DE TABLEAUX CROISANT LA FREQUENCE DES CONTACTS AVEC LES PARENTS ET L'ORGANISATION DU MENAGE

Variable	Khi ²	Signification
Activité professionnelle	9,5	0,302
Répartition des tâches ménagères	12,5	0,129
Organisation du ménage (combinaison activité professionnelle et répartition des tâches ménagères)	45,1	0,062

3.2. Analyse multivariée : les déterminants de la prise en charge des parents

L'analyse bivariée a mis en évidence des différences assez importantes dans la prise en charge des parents qui peuvent être liées, soit à l'organisation du ménage, soit à d'autres éléments. C'est pourquoi nous avons voulu réaliser une régression logistique en intégrant dans notre modèle différentes variables (citons simplement l'âge, le sexe...).

3.2.1. Méthodologie

Méthodologiquement, la régression logistique ordinaire semble s'imposer pour poursuivre notre analyse. En effet, la variable à expliquer est l'intensité des contacts entre R et ses parents. Cette variable compte neuf modalités (*cf. supra*). Cette variable est bien ordonnée, sans que l'écart entre deux catégories successives puisse être quantifié de manière précise. Il s'agit d'une des conditions évoquées pour recourir à ce type de régression¹¹.

Outre la variable à expliquer (l'intensité des contacts entre R et ses parents), la régression va utiliser les variables suivantes :

¹¹ Cf. notamment : UCLA Academic Technology Services, SPSS Data Analysis Examples. Ordinal Logistic regression, <http://www.ats.ucla.edu/stat/Spss/dae/ologit.htm>.

- l'organisation des ménages, qui selon l'hypothèse initiale, pourrait influencer la nature des relations avec les parents (*cf.* Tableau 9) ;
- les groupes d'âge, étant entendu que, selon l'âge de R, l'intensité des contacts avec les parents pourrait varier ;
- le sexe de R, en supposant que les femmes sont plus en contact avec leurs parents que les hommes ;
- la survie ou non d'au moins un frère ou une sœur de R, en partant du principe que cette présence éventuelle d'un frère ou d'une sœur pourrait « déresponsabiliser » R par rapport à l'attention à apporter à ses parents ;
- la présence ou non d'enfant(s) de moins de 14 ans dans le ménage de R, ce qui pourrait influencer sur la fréquence des contacts avec les parents, notamment dans un souci de garde des enfants ou pour des raisons d'ordre affectif.

Parmi les observations, il a été décidé d'en éliminer certaines selon différents critères :

- la variable définissant l'intensité des contacts doit être exploitable, ce qui entraîne la suppression de 890 observations où elle n'a pu être calculée ;
- la variable définissant l'organisation du ménage doit aussi être exploitable, ce qui entraîne la suppression d'une observation où elle n'a pu être calculée ;
- certains groupes d'âge comptent un effectif très faible (70 observations à répartir entre les deux derniers groupes) ; par ailleurs, 2 observations sont sans donnée pour cette variable ;
- finalement, certaines catégories de la variable définissant l'organisation du ménage comptent trop peu de cas ; trois catégories ont été éliminées, ce qui représente un total de 96 observations¹².

Après ces différentes suppressions, il reste 1 413 observations des 2 472 des tableaux précédents. L'essentiel de cette déperdition vient de la variable définissant l'intensité des contacts avec les parents, à savoir la variable indépendante des régressions.

Enfin, suite à différents essais, il a été décidé de procéder à différents regroupements de façon, notamment, à réduire, lors de la régression, le nombre de cellules vides, qui, au départ, étaient au nombre de 820, soit 57,4% du total des cellules. De manière spécifique¹³ :

- la variable en rapport avec l'intensité des contacts avec les parents a été regroupée en 3 catégories :
 - contacts de faible intensité, voire nulle au départ d'une catégorie indiquant aucun contact et d'une autre supposant moins d'une visite par semaine ;
 - contacts de moyenne intensité au départ de 3 catégories : un appel téléphonique par semaine, plus d'un appel téléphonique par semaine et au moins une rencontre par semaine ;
 - contact de forte intensité au départ de 2 catégories : aide maximale ou plus d'une rencontre par semaine.
- la variable en rapport avec l'organisation du ménage a été regroupée en deux catégories :
 - une organisation dite « moderne » où la femme est fortement active à l'extérieur du village ;

¹² Certaines de ces catégories auraient pu être conservées et incorporées en cours de processus à d'autres catégories assez proches ; toutefois, ceci aurait eu pour conséquence d'augmenter encore l'hétérogénéité des catégories obtenues après regroupement. Il a donc été décidé de les rejeter, au moins lors de ces analyses initiales.

¹³ Ces choix sont évidemment discutables ; ils ont été imposés en partie par le nombre d'observations disponibles actuellement. Ils seront revus quand les données seront plus nombreuses (2^{ème} phase de la 1^{ère} vague de la collecte qui devrait se terminer en mai 2010 et signifier un doublement des effectifs).

- une organisation dite « traditionnelle » où la femme est moyennement ou peu impliquée dans le travail à l'extérieur du domicile.
- en ce qui concerne les groupes d'âge, deux ont été maintenus : les 18-29 ans et les 29 ans et +.

3.2.2. Résultats de la régression

Après les différents regroupements, il reste 10 cellules vides¹⁴, soit 10,8% de l'ensemble des cellules intervenant dans la régression. Ce seuil nous a semblé suffisamment faible pour analyser les résultats de la régression (cf. tableau 12).

Effet des différentes variables indépendantes sur l'intensité des contacts avec les parents :

- une organisation plutôt traditionnelle du ménage avec une femme peu ou moyennement active à l'extérieur du ménage à un effet certes positif sur l'intensité des contacts, mais cet effet n'est pas significatif, ce qui semble infirmer l'hypothèse initiale ;
- le groupe des moins de 30 ans a significativement plus de contacts avec les parents que les groupes plus âgés ; il pourrait s'agir d'un effet lié au fait que le départ du foyer parental est encore plutôt récent ;
- sans surprise les hommes ont des contacts moins suivis avec leurs parents que les femmes ; cet effet est hautement significatif ;
- en l'absence d'un frère ou d'une sœur, les contacts sont plus intenses, ce qui semble indiquer que les enfants seuls dans leur fratrie se sentent plus directement concernés par les contacts avec leurs parents ou alors que les parents soient présents de façon plus intense auprès de leur enfant unique¹⁵ ;
- la présence d'enfant en « bas âge » renforce significativement l'intensité des liens de R avec ses parents, soit par nécessité de garde, soit pour des raisons de type plus affectif (hypothèses encore à vérifier).

TABLEAU 12 : RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION LOGISTIQUE

		Effectif	Estimation	Sig.
Organisation du ménage	Traditionnelle	932	0,108	0,308
	Moderne	481	0,000	.
Groupe d'âge	18-29 ans	211	0,486	0,001
	30 ans et +	1 202	0,000	.
Sexe de R	Homme	642	-0,462	0,000
	Femme	771	0,000	.
Survie d'un frère ou d'une sœur	Non	146	0,413	0,013
	Oui	1 267	0,000	.
Présence d'enfant(s) de - de 14 ans	Oui	771	0,278	0,006
	Non	642	0,000	.
	Total	1 413		

¹⁴ Il est à noter que quand la survie d'une sœur remplace la survie d'un frère ou d'une sœur, il n'y a plus qu'une cellule vide. Cela vient simplement du fait que la catégorie « sans survivant » est gonflée au détriment de la catégorie « avec survivant ».

¹⁵ Il serait intéressant de créer une variable pour identifier les enfants uniques dans leur famille (n'ayant donc jamais eu ni de frère et de sœur) et de voir si leur comportement se singulariserait par rapport aux enfants nés au sein d'une fratrie, même si celle-ci a été réduite par la mortalité.

Il s'agit ici d'une première analyse exploratoire ; les conclusions sont loin d'être fermement établies. Par ailleurs, comme à moyen terme, le nombre d'observations disponibles devrait doubler (la 2^e phase de collecte devrait se terminer bientôt), il deviendra alors envisageable de construire l'analyse sur d'autres bases, notamment :

- en introduisant un critère de différenciation régionale (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ;
- en conservant plus de catégories dans les différentes variables sans voir augmenter trop le nombre de cellules vides ;
- en abandonnant dans la définition des catégories de certaines variables un raisonnement relatif (comme par exemple dans l'organisation du ménage), ce qui permettra de mieux mettre en évidence le rôle du fait que la femme travaille plus ou moins que son partenaire à l'extérieur du ménage, par exemple.

4. Conclusion

L'objet de ce travail consiste à analyser la relation entre, d'une part, l'intensité des contacts avec les parents et, d'autre part, l'organisation des ménages. Elle se base sur les données GGP-Belgique. Cette analyse se voulait une première approche. Elle a permis de démontrer les possibilités d'études et d'exploitation offertes par ce type d'enquête, en particuliers dans le domaine des relations intrafamiliales. Cette première analyse a en outre permis de souligner les points suivants :

- lors des entretiens, il apparaît que les réponses sur la répartition des tâches entre partenaires sont nettement influencées par le sexe de R, les hommes minimisant le rôle des femmes et les femmes faisant le contraire ;
- en qui concerne les deux variables (partage des tâches au sein ménage et activité professionnelle), dans la majorité des cas, la femme demeure plus active que son partenaire dans son ménage tandis que ce dernier est plus actif à l'extérieur ;
- à propos de l'influence de l'organisation des ménages (combinaison de l'activité dans et en-dehors du ménage) sur les contacts avec les parents, aucune différenciation nette de comportement n'apparaît. Si un test du khi² réalisé sur un tableau croisant ces deux variables révèle une différence significative (à 10%), la régression logistique contrôlant différents paramètres comme l'âge ou l'existence d'une fratrie, ne donne pas de résultats statistiquement significatifs contrairement à l'hypothèse émise en début d'analyse. Le type de ménage n'influence donc pas les contacts avec les parents, au contraire de ce qui se passe tant pour l'âge et le sexe de R que pour la survie d'un frère ou d'une sœur et la présence d'enfant(s) de moins de 14 ans.

Ces premiers résultats devraient être affinés notamment, une fois l'enquête terminée, en travaillant sur des effectifs plus importants qui permettraient de garder un plus grand nombre de catégories dans nos variables. De même, on pourrait repenser la manière dont certaines variables sont calculées de manière à obtenir des catégories aux contours plus nets, plus tranchés.

BIBLIOGRAPHIE

- BIANCHI S et al. (2006), *Changing Rhythms of American Family Life*, Russell Sage Foundation, New York.
- DESESQUELLES A. et BROUARD N. (2003), « Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », *Population*, 2, 2003, pp. 201-228.
- GGP-Belgique : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/ggps/index.jsp
- REGNIER-LOLLIER A. (2006), « À quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population & sociétés*, 427, octobre 2006, pp. 1-4.
- RIZZI E. (2008), *Les intentions de fécondité des « super-femmes » en Italie. Exploration de la relation entre les inégalités de genre et la fécondité par des nouveaux indicateurs*. Séminaire présenté dans le cadre des Midis de la recherche, Centre de Recherche en démographie et société, Université Catholique de Louvain.
- TOMASSINI C. et al. (2005), « Rencontres entre parents âgés et enfants : quelles différences en Europe ? Les exemples de la Finlande, de la France et de l'Italie », *Retraite et Société*, 2005/3, pp. 9-27.
Adresse web : <http://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2005-3-page-9.htm>
- UCLA Academic Technology Services, SPSS Data Analysis Examples. Ordinal Logistic regression, <http://www.ats.ucla.edu/stat/Spss/dae/ologit.htm>
- UNECE : <http://www.unece.org/pau/ggp/Welcome.html>

Mots- clés

Familles et changements familiaux
Solidarités intergénérationnelles
Organisation des ménages
Generations and Gender Surveys (GGS)
Pays du Nord

ANNEXE 1

TABLEAU 13 : AIDE APPORTÉE AUX PARENTS ET FRÉQUENCE DES CONTACTS SELON LE TYPE D'ORGANISATION DES MÉNAGES ET LA TYPOLOGIE DES COUPLES

		Typologie des couples											Total						
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12					
RH_CjtF	Aide aux parents																		
	Je n'ai pas de contact avec mes parents	9%	4%	1%	2%	2%	1%	7%	8%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	
	Aide maximale	0%	2%	1%	2%	3%	2%	1%	0%	2%	1%	3%	3%	2%	1%	3%	1%	2%	2%
	Je les vois plus d'une fois par semaine	14%	25%	23%	29%	30%	33%	20%	21%	26%	5%	9%	26%	5%	9%	3%	3%	19%	19%
	On se téléphone plus d'une fois par semaine	11%	6%	6%	0%	5%	10%	5%	9%	9%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	5%	5%
	Je les vois une fois par semaine	11%	9%	15%	7%	11%	14%	7%	15%	13%	1%	4%	13%	1%	4%	3%	3%	9%	9%
	On se téléphone une fois par semaine	11%	7%	9%	7%	11%	10%	6%	9%	9%	1%	3%	7%	7%	1%	3%	0%	6%	6%
On se voit moins d'une fois par semaine	14%	26%	25%	21%	21%	21%	11%	11%	13%	26%	5%	4%	1%	4%	1%	15%	15%	15%	
Pas concerné	29%	21%	21%	33%	17%	10%	42%	25%	20%	82%	74%	86%	41%	86%	41%	86%	41%	41%	
Sous-total	35	81	163	58	103	122	97	100	86	115	114	144	1.218	144	1.218	1.218	1.218	1.218	
RF_CjtH	Je n'ai pas de contact avec mes parents	3%	1%	2%	2%	2%	1%	3%	3%	2%	1%	4%	2%	1%	4%	1%	2%	2%	2%
	Aide maximale	2%	4%	3%	3%	5%	4%	3%	2%	4%	5%	1%	3%	4%	1%	3%	3%	3%	3%
	Je les vois plus d'une fois par semaine	34%	48%	33%	46%	38%	44%	31%	28%	27%	6%	6%	27%	6%	6%	5%	29%	29%	29%
	On se téléphone plus d'une fois par semaine	10%	8%	7%	9%	6%	5%	8%	11%	10%	2%	2%	10%	2%	2%	8%	7%	7%	7%
	Je les vois une fois par semaine	12%	10%	12%	11%	18%	16%	10%	8%	14%	1%	2%	14%	1%	2%	1%	9%	9%	9%
	On se téléphone une fois par semaine	5%	1%	9%	6%	9%	6%	7%	13%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	6%	6%	6%
	On se voit moins d'une fois par semaine	12%	16%	23%	14%	13%	16%	13%	17%	20%	3%	4%	17%	20%	3%	4%	13%	13%	13%
Pas concerné	22%	12%	10%	9%	9%	8%	24%	17%	20%	80%	79%	74%	31%	74%	31%	74%	31%	31%	
Sous-total	86	105	121	118	105	77	174	89	49	154	98	76	1.254	76	1.254	1.254	1.254	1.254	